

TARIF 2024-2025 MERCREDIS

Tarifs applicables du 01/09/2024 au 30/05/2025

		Prix à la présence				
Tranches QF	0-350€	351-750€	751€ et 1000€	1001€ et 1350€	1351 et +	
Lève tôt 7h à 9h30 en arrivée échelonnée (facturation à la 1/2h)	1,72 €	1,85 €	2,00€	2,12 €	2,26€	
Matin 9h30 à 12h	4,44 €	4,57 €	4,70 €	5,06 €	5,44 €	
Journée avec repas 9h30 à 17h15	17,71 €	18,21€	18,77 €	20,21 €	21,59€	
Midi 12h à 13h30 (associé avec l'activité du mation ou de l'après-midi)	6,66 €	6,78 €	6,99€	7,52 €	8,08€	
Après-Midi 13h30 à 17h15	6,59 €	6,78 €	6,99 €	7,52 €	8,08 €	
Soir 17h15 à 18h15 (facturation à la 1/2 h)	1,72 €	1,84 €	2,00€	2,12 €	2,26 €	
Camp 5 jours 4 nuits	153,58 €	158,27€	163,04 €	175,27 €	187,86 €	
Carte ados Pass jeunes	17,66 €	18,17€	18,74 €	20,14 €	21,58€	
AJ SORTIE 12H-18H avec carte	23,92 €	24,88 €	25,68 €	26,56 €	27,48 €	
AJ SORTIE 12H-18H sans carte	28,70 €	29,85 €	30,81 €	31,87 €	32,97 €	
AJ vendredi soir	0,00 €	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€	
AJ vendredi soir sans carte	2,84 €	2,84 €	2,84 €	2,84 €	2,84€	
Communes hors SIVOS majoration de 35%						

Fonctionnement tarification aux quotients :

Le quotient familial est calculé par la Caf pour l'ensemble des allocataires,

Pour obtenir ce quotient nous devons posséder :

□Votre numéro d'allocataire

□Votre autorisation pour accéder à CAFPRO et ainsi connaître votre quotient qui sera retenu pour la période de tarification mentionnée ci-contre.

Adhérer à Familles Rurales au prix de 20 €, c'est :

"Permettre, partout en France, la création des services dont toutes les familles ont besoin

"Défendre au quotidien vos intérêts et ceux de votre famille

"Soutenir un projet de qualité et des valeurs essentielles

"Donner au Mouvement les moyens d'agir

Les accueils de loisirs sont déclarés auprès de la D,D,C,S,P,P,

Ils sont soutenus par :

La commune de Pierrefontaine

Modalités et modes de paiement :

Les factures doivent être payées à la date d'échéance, Prélèvement automatique

Chèque à l'ordre de *Familles Rurales du Chateau des Farfadets*, paiement CB via le portail famille, Chèque

CESU, Chèque ANCV

Aides possibles: CAF, MSA, comité d'entreprise sous certaines conditions et sur présentation des justificatifs,

